

CONSEIL SUPERIEUR DES INSTALLATIONS CLASSEES

COMPTE -RENDU DE LA REUNION

du 7 juillet 1993

Ordre du jour :

I - Projet d'arrêté relatif à l'industrie papetière (renvoi de la séance du 7 juin) ;

Rapporteur : **Catherine BELLANCOURT**

II - Projet de décret relatif aux schémas départementaux de carrières.

Rapporteur : **François DURAND**

I - PAPETERIES

Sont intervenus : Mme **Odile GAUTHIER**, MM. **DUSSARDIER** et **RENAUD**

Les observations présentées ont porté essentiellement sur la surveillance des rejets. Il a été notamment proposé de supprimer le mot "métalloïdes" au niveau des rejets soumis à l'obligation de mesure en continu. Cette proposition a été adoptée.

Compte-tenu des observations présentées et de la modification adoptée, le **CONSEIL** a émis un avis favorable sur le projet d'arrêté.

./.

II - CARRIERES

Sont intervenus : Mme **Odile GAUTHIER**, MM. **BARHELEMY, DURAND, COLIN, POUYANNE, RICHET, ROCHE, SALMON-LEGAGNEUR** et **SUZANNE**.

Les observations présentées ont porté essentiellement sur :

- 1 - le renforcement de l'indépendance de la commission départementale des carrières,
- 2 - les conditions de consultation sur le projet de schéma (restriction aux organisations "**professionnelles**" et aux associations "**agrées**"),
- 3 - les conditions de consultation du schéma et du rapport sur l'application du schéma,
- 4 - le contenu du rapport accompagnant le schéma (notamment : propositions d'ajouter l'impact sur l'environnement dans le rapport et de supprimer le 7e paragraphe de l'article 9).

Le projet sera modifié pour tenir compte des premier, deuxième et troisième points. Le *CONSEIL* n'a pas retenu les propositions du point 4.

Compte-tenu des modifications adoptées, le *CONSEIL* a émis un avis favorable sur le projet de décret.

QUESTIONS DIVERSES

NOMENCLATURE

Dans le cadre de la refonte de la nomenclature, des observations ont été présentées sur le classement des stockages de produits phyto-sanitaires. Il a été proposé d'exclure du champ d'application de la loi les installations agricoles comportant de tels stockages et, par ailleurs, de créer une nouvelle rubrique "traitement du bois" en raison des difficultés d'interprétation de la rubrique 1150.

L'administration engagera une réflexion sur ces propositions lors de la poursuite des travaux de refonte de la nomenclature.